

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

MORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Ignorance et intolérance

A la distribution des prix des lycées et collèges, le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a prononcé des paroles dignes d'être retenues et qui, adressées à la jeunesse universitaire, méritent d'avoir du retentissement dans le pays tout entier.

« Qu'est-ce qui pourrait, a-t-il dit, mettre en péril l'unité morale de la patrie ? L'ignorance et l'intolérance.

« L'ignorance ? Mais la République lui fait une guerre sans merci. Pourchassée par des maîtres dont rien ne refroidit le zèle et ne rebute le courage, elle recule partout...

« L'intolérance, notre pays la méprise et la hait parce qu'elle abaisse et déshonore les peuples et parce que, plus honteuse et plus brutale que l'alcool, elle n'allume dans les cerveaux que les passions viles et les fureurs meurtrières.

« Un mauvais souffle a pu jeter chez nous le grain de cette ivraie ; mais elle ne vient pas sur la bonne terre de France. Si elle reverdissait, c'est vous, jeunes amis, qui l'arracheriez et qui la brûleriez en poussant des cris de joie. »

M. le Ministre de l'Instruction publique a-t-il en prononçant ces paroles, montré un optimisme exagéré ? La victoire, d'ores et déjà remportée sur l'ignorance et aussi sur l'intolérance est-elle aussi complète qu'il l'a indiquée et que nous souhaitons de la voir ? Pour en être convaincu, il ne faudrait peut-être pas trop nous rappeler certains événements récents.

Était-il cependant interdit au Ministre de l'Instruction publique, s'adressant à des jeunes gens qui, demain, vont entrer dans la carrière, de leur prodiguer des encouragements, et quel meilleur encouragement y a-t-il que l'espérance ?

Oui, sans trop nous souvenir de ce que nous avons vu hier, sans même trop penser à ce que nous voyons encore aujourd'hui, il faut souhaiter ardemment que la jeunesse de demain reprenne et suive les nobles et généreuses traditions de la jeunesse d'hier.

Guerre à l'ignorance ! guerre à l'intolérance. Tout le reste est mensonge, et tout le reste aussi est péril pour cette unité nationale qui, naguère, faisait l'admiration même de nos ennemis, et qui fut, et qui restera notre force.

En parlant à l'élite de la jeunesse française, M. Georges Leygues a donc bien fait de lui rappeler cette incontestable vérité : « Ce qui pourrait mettre en péril l'unité morale de la patrie — nous irions jusqu'à dire son existence, ce sont ces deux fléaux que l'on appelle l'ignorance et l'intolérance. »

Certes l'ignorance compte encore, dans notre pays, malgré tous les efforts multipliés et poursuivis depuis trente ans, une clientèle encore beaucoup trop nombreuse, mais cette clientèle va chaque jour diminuant.

Encore une fois que n'en est-il de même pour l'intolérance ?

A cet égard, combien sommes-nous moins rassurés et combien serait-il à souhaiter que l'école néfaste, dont Edouard Drumont a été, en ces dernières années, le grand maître,

vit diminuer de plus en plus le nombre de ses adeptes, qu'on a non sans quelque raison comparés aux Boxers chinois, et qui sont les pires ennemis de la liberté et de l'avenir de la patrie.

A. B.

## Assassinat du roi d'Italie

Le roi d'Italie Humbert a été tué dimanche soir à 10 h. 45, à coups de revolver, à Monza ville de 30,000 habitants à 17 kilomètres de Milan, au moment où il venait de terminer la distribution des prix du concours de gymnastique qu'il présidait.

Le roi avait assisté, à dix heures du soir, à la distribution des prix du concours de gymnastique et avait été très acclamé. Immédiatement après la distribution, il était monté en voiture avec son premier aide de camp. C'est à ce moment, qu'un individu tira sur lui trois coups de revolver. Le roi a été grièvement blessé. L'assassin a été arrêté et on a eu beaucoup de peine à le sauver de la fureur du peuple qui témoigne la plus vive indignation contre le régicide.

Le roi qui avait été blessé au cœur, est mort peu de temps après avoir été frappé.

L'assassin s'appelle Angelo Brassi ; il est né à Prato, en Toscane.

L'assassin âgé de 31 ans, tisseur en soie, est anarchiste.

Il prétend être arrivé d'Amérique où il séjourne à Paterson. Il dit n'avoir pas de complices et avoir commis son crime par haine de l'institution monarchique.

Il serait arrivé à Monza le 27, venant de Milan exprès pour commettre l'attentat.

On dit que le gouvernement avait été prévenu dès le 30 juin, par les autorités autrichiennes qu'une société secrète avait décidé la mort du roi d'Italie.

La mort de Humbert a plongé dans la stupeur le monde entier.

Cet acte stupide et criminel d'un misérable, hélas, sera peut-être l'occasion de mesures rigoureuses de la part du gouvernement contre les républicains, qui cependant ne peuvent être rendus responsables du crime de Brassi, car il n'est pas une conscience honnête qui ne réprouve d'aussi odieux attentats.

## EN CHINE

Les événements en Chine sont toujours graves et d'autant plus grave que l'Europe est toujours dans le doute au sujet des légations.

Sans doute, des dépêches annoncent que les ambassadeurs sont respectés, que leur vie ne court aucun danger : mais, chose extraordinaire, à cette heure encore, rien n'est venu de la part de ces ambassadeurs confirmer les dépêches du gouvernement Chinois.

Le doute existe toujours, l'incrédulité est générale.

C'est pourquoi de tous les points de l'Europe, on réclame des puissances une action énergique et impitoyable.

L'empereur d'Allemagne, notamment dans un texte officiel, recommande aux troupes qu'il envoie en Chine : « Si vous abordez les Chinois, ne faites pas de grâce, ne faites pas de prisonniers ».

D'autre part, la Russie, la France prennent également des mesures pour organiser les révoltes des Boers.

En attendant des mesures sont prises dans les ports austro-hongrois pour empêcher tout envoi de matériel de guerre en Chine.

## Au Transvaal

Lord Roberts envoie les deux dépêches suivantes :

« Pretoria, 28 juillet, 2 h. 50 soir. — Le général Buller annonce que le poste de de Vlaskloogte a été attaqué par deux fois pendant la nuit du 28. L'ennemi a été repoussé chaque fois sans pertes de notre côté ».

« Pretoria, 28 juillet, 3 h. 55 soir. — Il n'y a eu qu'un seul train capturé dans la nuit du 21 juillet, entre Kroonstadt et le Vaal. Ce train transportait des vivres, principalement de l'avoine : il était accompagné d'une escorte de cent hommes du Royal-Galloys ».

Ainsi, malgré le nombre considérable de soldats que l'Angleterre a envoyé au Transvaal malgré les armements complets dont les généraux disposent, malgré enfin les victoires nombreuses remportées par ses troupes, les boers tiennent encore.

A tous moments elles harcèlent les troupes anglaises auxquelles elles font subir de grandes pertes.

Pretoria, certes, est au pouvoir des Anglais : toutes les richesses tous les biens des boers appartiennent à l'heure actuelle aux soldats de la reine, et cependant, ils ne peuvent en profiter, en jouir en paix.

La guerre de guerillas est engagée, meurtrière implacable, elle n'est pas prête de finir.

L'Angleterre a encore fort à faire.

Le bruit court que le président Stejn aurait été fait prisonnier près de Vryheard ; et que le général de Wet aurait fait des démarches pour capituler.

Ces bruits ne sont pas confirmés et paraissent totalement faux.

## INFORMATIONS

### Elections sénatoriales

Les élections ont eu lieu à Guéret. M. Renard, républicain radical, est élu au deuxième tour par 321 voix sur 638 votants ; M. Sarciron, opportuniste, 266 ; M. Mazon, opportuniste, 46 ; au 1<sup>er</sup> tour, les voix s'étaient réparties ainsi : Inscrits, 638 ; votants, 631 : MM. Renard, républicain radical, 270 voix ; Sarciron, républicain, 217 ; Mazon, républicain, 144.

### Les ministres à Rochefort

Les ministres de la marine et des travaux publics, MM. de Lanessan et Baudin, se sont rendus dimanche à Rochefort pour assister à l'inauguration du pont transbordeur construit sous la direction de l'ingénieur Arnodin.

Des discours ont été prononcés par MM. Combes sénateur, Braud maire, de Rochefort, Chevalier, conseiller général de Saint-Agnant, et M. le ministre des travaux publics.

Les ministres ont été acclamés par la population.

### Les Crédits pour la Chine

Le Journal officiel promulgue la loi portant ouverture, sur l'exercice 1900, au ministère de la marine et au ministère des colonies, de crédits extraordinaire s'élevant à la somme de 14 millions 500,000 fr. (affaire de Chine).

## La Franchise postale pour l'Armée de Chine

Le décret relatif à la franchise postale accordée aux militaires et aux marins du corps expéditionnaire de Chine est ainsi conçu :

« Les lettres simples, c'est-à-dire ne pesant pas plus de quinze grammes, provenant ou à l'adresse des militaires ou marins faisant partie du corps expéditionnaire de Chine, sont admises à la franchise postale.

« Les mandats dont le montant ne dépasse pas 50 fr., adressés aux militaires ou aux marins désignés à l'article précédent ou expédiés par ces derniers, sont exemptés du droit postal.

### Congrès de la Paix

Le dixième congrès interparlementaire pour l'arbitrage international et la paix a tenu aujourd'hui mardi 31 juillet, à dix heures du matin, sa première séance dans la salle des séances du Sénat, sous la présidence de M. Fallières. A l'ordre du jour figurent une proposition de M. le comte Aponyi, au nom du groupe hongrois, sur l'organisation de l'union de la presse pour l'arbitrage international et une proposition de M. le chevalier Descamps, sénateur belge, sur les droits de la paix en temps de guerre.

### Le général Gallieni

Par décret le général Gallieni, est nommé commandant en chef de corps d'occupation de Madagascar.

### La Réintégration de Négrier

Le ministre de la guerre a réintégré le général de Négrier au conseil supérieur de la guerre.

La presse républicaine s'étonne que le ministre de la guerre ait pris cette mesure à l'égard d'un officier qui lutte si ouvertement contre la République.

Les journaux nationalistes exultent.

### Le congrès d'assistance

Dimanche s'est ouvert, à la Sorbonne, le congrès d'assistance publique et de bienfaisance privée. M. le président de la République, accompagné de M. Combarieu, secrétaire général civil de la présidence, et du lieutenant-colonel Nicolas, assistait au congrès.

Des discours ont été prononcés par MM. Casimir-Périer, Georges Picot, secrétaire général de l'Académie des sciences morales et politiques, qui a fait un remarquable tableau de la bienfaisance privée au dix-neuvième siècle, et le jeune ministre d'Etat de Belgique.

Le président de la République prenant en dernier lieu la parole, a prononcé un discours très éloquent.

### Le shah de Perse à Paris

Le shah de Perse est arrivé samedi à 3 h. 15, à Paris.

Il a été salué à son arrivée par M. Loubet, président de la République, et par les ministres.

Les régiments d'infanterie rendaient les honneurs.

La foule très nombreuse qui se pressait dans les rues avoisinantes de la gare du Nord, a acclamé le shah de Perse, et le président de la République.

### Mort de Rabah

Le commissaire du gouvernement annonce par dépêche au ministre des colonies que Rabah a été tué dans un combat livré à Kousseri par les troupes de la mission Foureau-Lamy. Les pertes des français sont importantes :

Le commandant Lamy a été mortellement atteint et le capitaine de Cointet a été tué.

Les lieutenants Meynier, Galland, le capitaine Lamothe ont été blessés ainsi que 17 hommes de troupes.

Les troupes de Rabah sont en fuite.

**Mort de Valabrègue**

On annonce la mort d'Antony Valabrègue, l'écrivain bien connu.

**Les anti-juifs**

M. Max Régis et la plupart de ses compagnons qui ont passé avec lui devant la cour d'assises de Draguignan sont arrivés dimanche à Alger. M. Max Régis a pénétré à l'hôtel de ville suivi de tout le conseil municipal. Au balcon de l'hôtel de ville, il a prononcé un court discours, puis la foule s'est dispersée sans incident.

**Les 28 jours des instituteurs**

Le ministre de la guerre vient d'adresser à M. Nègre, président du Comité de pétitionnement pour la suppression de la troisième période de 28 jours imposée aux instituteurs, la lettre suivante :

« Monsieur,

Par lettre du 30 juin, vous avez appelé mon attention sur la situation des instituteurs de la classe 1890, appelés à faire prochainement une période d'instruction. J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai donné des ordres pour faire accorder dans la plus large mesure des ajournements aux instituteurs de la classe 1890, qui en feraient la demande à l'autorité militaire.

« Recevez, etc. »

Quoi qu'il ne soit pas parlé dans la lettre du ministre des quelques instituteurs de la classe 1889, qui peuvent être appelés au mois d'août, il est évident que la mesure prise par le ministre est applicable.

Pour le comité :

Le Président, F. NÈGRE.  
6, rue Laromiguière, Paris.

**Grève de Cochers à Paris**

A la suite d'une élévation de la moyenne, portée à 20 fr. 65, les cochers du dépôt des Portes-Blanches avaient décidé de ne pas reprendre le travail samedi.

Dès la première heure, ils étaient réunis en grand nombre devant l'établissement, et plusieurs d'entre eux se sont rendus à l'autre dépôt de la compagnie, rue Vauvenargues, pour empêcher les cochers de sortir. M. Guichard, officier de Paix, avait organisé un service d'ordre grâce auquel, à l'exception de quelques querelles individuelles, aucun incident ne s'est produit, bien que dans la journée 41 voitures sur 271 de la rue Vauvenargues et 11 sur 205 de la rue des Portes-Blanches soient sorties des remises.

Dans leur réunion de dimanche, les cochers de l'Urbaine ont définitivement décidé de se mettre en grève : 1,778 sur 1,903 ont cessé le travail.

**CHRONIQUE LOCALE**

**Conseil de préfecture**

Le conseil de préfecture s'est réuni hier matin et a statué sur les affaires suivantes : Le sieur Cruzel, de Cahors, contre la ville de Cahors.

Affaire mise en délibéré.

Contou, de Cahors, contre l'administration des contributions directes : demande un dégrèvement de bicyclette.

Le conseil lui accorde dégrèvement de la double taxe.

Desprès Gaston de Cahors, contre l'administration des contributions directes : dégrèvement de patentes.

Affaire mise en délibéré.

Lacombe de Soturac contre l'administration des contributions directes.

Dégrèvement de patentes. — Rejeté.

**Commission de répartition**

Ce matin à 10 heures, à la Préfecture s'est réunie la commission de répartition pour pertes causées par les orages.

Une somme de 10.000 fr. sera distribuée par les soins de M. le Préfet.

**17<sup>e</sup> corps d'armée**

Par décret du président de la République en date du 27 juillet,

M. le général de division Tisseyre commandant la 34<sup>e</sup> division d'infanterie (17<sup>e</sup>

corps d'armée), est nommé au commandement du 17<sup>e</sup> corps d'armée à Toulouse.

M. le général de division Dessirier, commandant la 33<sup>e</sup> division (17<sup>e</sup> corps d'armée) et les subdivisions d'Alger, de Marmande, de Montauban, de Cahors, est nommé au commandement du 7<sup>e</sup> corps d'armée à Besançon.

**L'Avenir Cadurcien**

Hier soir, à 10 heures, notre excellente fanfare municipale revenait de Saint-Céré, où avait eu lieu un grand concours musical, qui fut pour l'*Avenir Cadurcien* un brillant succès : tous les premiers prix lui ont été décernés :

1<sup>er</sup> prix de lecture à vue.

Exécution :

1<sup>er</sup> prix ascendant : 1<sup>er</sup> prix d'honneur, 150 francs. Mention honorable au directeur M. Rivière.

Comme on le pense, devant un tel triomphe la population cadurcienne, tenait à féliciter et acclamer chaleureusement les jeunes lauréats.

Aussi quand à 10 heures, ils descendirent du train, grand nombre d'amis étaient à la gare pour leur faire une belle réception.

Sur tout leur parcours, de la gare à la mairie, une foule nombreuse les accueillait par des vivats très nourris et des applaudissements chaleureux.

Accompagnés par l'Orphéon qui avait tenu à honneur d'aller joindre leurs jeunes camarades de l'*Avenir Cadurcien*, les jeunes lauréats arrivèrent sous le péristyle de l'hôtel-de-ville et jouèrent la Marseillaise.

Une belle ovation là encore leur fut faite.

M. le maire s'avança alors vers eux et les félicitant au nom du Conseil municipal de la population cadurcienne, il les assura de toute sa gratitude et de sa sympathie.

Il est heureux d'être l'interprète de la foule nombreuse qui se presse ce soir, pour saluer et applaudir les jeunes lauréats.

M. le maire serra la main de M. Rivière, qui dirige avec tant de zèle et de dévouement l'excellente fanfare municipale.

D'unanimes applaudissements accueillirent les paroles de M. Costes qui, hier soir était bien en effet l'interprète des sentiments de tous.

Immédiatement pour remercier, l'*Avenir* a fait entendre un des plus beaux morceaux de son programme, puis s'est rendu dans la salle de la mairie où un punch lui a été offert.

A 11 heures, cette belle réceptif était terminée, et les jeunes musiciens furent se remettre un peu des fatigues de ces deux jours de fête. A notre tour, que les lauréats nous permettent de les féliciter : depuis longtemps, notre sympathie et notre concours leur sont acquis, car, nous savons, que jamais on ne fait appel en vain à leur dévouement, à leur zèle quand il s'agit d'œuvres bonnes et justes.

**LYCÉE DE CAHORS**

Voici le discours prononcé à la distribution des prix du lycée Gambetta, par M. André, professeur à la Faculté de Médecine de Toulouse :

MESDAMES, MESSIEURS, CHERS ELÈVES,

Après les paroles émues et éloquentes parties du cœur de M. le Proviseur ; après le discours d'un charme si pénétrant, d'une poésie réelle et d'un agrément infini prononcé par votre maître affectionné, j'aurais mauvaise grâce à vous entretenir longuement, à retarder le moment impatientement attendu par vos familles de la proclamation de vos récompenses.

Je viens simplement, c'est là mon principal mandat apporter un salut respectueux et cordial de l'Université de Toulouse à l'ancienne Université de Cahors ; c'est un honneur imprévu fait par le chef éminent de notre Académie à un modeste praticien peu familiarisé, vous vous en doutez certes bien, avec des solennités littéraires de ce genre. Je puis vous assurer en toute franchise que, devant cet auditoire d'élite, mon émotion bien réelle n'est pas un artifice de rhétorique ; double émotion, en somme, doublée de la légitime fierté d'avoir reçu une pareille mission dans votre belle et agréable capitale du Quercy, orgueilleuse, à juste titre, de ses anciennes institutions et de ses grands hommes.

Il est des choses qu'il ne faut pas se lasser de glorifier au risque d'être taxé de banalité. C'est dans cette noble cité qu'un pape, un de ses enfants, institua jadis, *instaur Universitas tolosanae*, des écoles célèbres où Cujas professa, où Fénelon commença ses études. C'est Cahors qui fut le berceau du plus charmant des poètes, de Clément Marot, et qui, dans notre époque contemporaine, a vu naître le plus illustre et le plus généreux des orateurs de notre pays, le fondateur de la Répu-

blique, Léon Gambetta, dont la grande ombre protège cette maison.

Qu'il me soit permis d'offrir mes plus respectueux hommages aux citoyens éminents de votre région dont la présence vient rehausser l'éclat de cette fête de famille. Je vois autour de moi et je salue les fonctionnaires élevés, les représentants de notre belle et vaillante armée, les magistrats, éprouvés et honorés de tous, les membres de cette Université dont on ne saurait trop faire l'éloge, venus chez vous, mes chers enfants, pour applaudir à vos succès et pour vous couronner.

Je n'entreprendrai pas de vous tracer, dans un long discours, les vertus que vous avez à acquérir, les devoirs que vous devrez remplir, les espérances qui vous sont permises, les efforts qu'on attend de vous. Je n'ai heureusement à développer devant vous ni une thèse philosophique, ni quelque sujet de morale élevée, tâches ardues qui supposent chez l'orateur une éducation littéraire et un souffle que je ne possède point. Je voudrais donc, dans ce court entretien, rester sur un terrain pratique et quelque peu utilitaire.

Vous êtes à cette époque bénie de la vie où le cœur déborde d'aspirations généreuses, où l'esprit souple et délié acquiert sans peine et avec avidité les notions les plus diverses et les plus délicates, à cet âge où, par contre, on est sans pitié pour les discoureurs moroses et où l'on n'hésite pas, quand cela est justifié, à donner un libre cours à sa causticité naturelle. Je voudrais éviter de passer sous vos fourches caudines, et le meilleur moyen c'est d'être bref, dans la mesure convenable, c'est de faire preuve à votre égard de l'indulgence et du respect, oui, du respect qui vous sont dus.

Je ne vous dirai donc pas que les écoliers d'autrefois étaient supérieurs à ceux d'aujourd'hui ; c'est là une exagération contre laquelle vous protesteriez à bon droit, avec l'assentiment unanime de vos maîtres. De mon temps, comme du temps d'Auguste, on reprochait encore aux collégiens de perdre leur temps

A jeter des cailloux aux oiseaux du chemin Et de vivre aujourd'hui sans songer à demain.

De mon temps, comme du temps de Perse, le poète satyrique, il se trouvait des écoliers qui ronflaient encore

Quand le cadran touchait à la cinquième ligne.

Je sais que de pareilles incartades et bien d'autres ne sont plus dans vos goûts et que vous avez une plus haute conception de vos devoirs. Je sais aussi que la réorganisation des programmes, l'application d'une hygiène intelligente et agréable, souci constant de vos prévoyeurs, ont fait disparaître à jamais deux causes d'affaiblissement des études, d'un côté le surmenage scolaire, si tout est que son existence ait jamais été bien réelle, de l'autre l'ennui physique et moral qui, lui, n'était pas une chimère.

On reprochait naguère à notre enseignement de faire des écoliers et non des hommes. La physiologie déclarait que les lycées d'internes étaient de grandes casernes où l'on donnait d'excellentes leçons, mais où le corps des jeunes gens s'étiolait et s'épuisait. Cette accusation grave, décourageante, avait peut-être, il y a quelques années, une certaine apparence de fondement. Pourrait-on la soutenir encore de nos jours ? Je réponds hardiment non, car le cerveau de l'enfant ne prend strictement des leçons du maître que ce qu'il peut assimiler, rejetant le reste purement et simplement, sans souffrance, par le procédé spontané de l'inattention ou du sommeil. C'est en effet un précieux privilège de l'enfance de pouvoir dépenser jusqu'au bout sa force intellectuelle, sans que cela ait d'autre résultat que de provoquer parfois un peu de fatigue passagère.

Nos savants, nos hygiénistes, nos académiciens, ont obéi à des scrupules fort honorables, vraiment paternels, mais il faut le dire très haut, manifestement exagérés, en soulevant un pareil débat. La culture intellectuelle favorisée et fécondée par l'instruction n'est point incompatible chez vous avec un développement corporel normal. C'était l'avis d'un grand neuropathologiste, du professeur Charcot ; c'est une opinion qui tend à s'accréditer de plus en plus dans le corps médical.

Il existe pourtant un certain surmenage, fréquent surtout autrefois, qui peut se produire chez des enfants placés dans des endroits malsains, mal aérés, où ils ne tardent pas à devenir tristes, apathiques, où ils peuvent contracter certaines maladies. Il n'en peut plus être ainsi dans nos lycées et nos collèges construits aujourd'hui ou restaurés conformément aux exigences de l'hygiène la plus rigoureuse.

Pour ce qui concerne l'enseignement secondaire à Cahors, le bel et riant édifice qui vous abrite est dû, la reconnaissance publique le proclame, à l'intelligence généreuse, aux efforts ininterrompus des élus de votre cité, qui vous ont rendu ainsi d'inappréciables services.

On a incriminé aussi la sédentarité, reproche malheureusement plus fondé. On a raison de dire que l'interne peut être plus ou moins victime de ce repos forcé ; il ne peut guère, nous le savons maintenant, souffrir du surmenage, car son zèle et son ardeur sont réfrénés par des limites invariables fixées par l'horaire. Si l'Académie de Médecine a paru, en général, assez sceptique à l'égard du surmenage, elle a néanmoins reconnu la nécessité de soumettre tous les élèves à des exercices quotidiens d'entraînement physique proportionnés à leur âge ; marche, course, saut, gymnastique avec appareils, jeux de force, etc. L'entraînement physique, voilà l'idéal de la pédagogie anglaise. Dans les célèbres universités de Cambridge et d'Oxford, les exercices physiques tiennent la place d'honneur dans la vie de l'écolier à qui d'ailleurs on demande le minimum d'efforts in-

tellectuels. Je n'hésite pas, pour ma part, à voir dans ce système d'éducation un péril dont vous pressentez toutes les conséquences, sans que j'aie besoin d'insister. Il faut souhaiter que les deux systèmes pédagogiques, si opposés dans leur point de départ, convergent enfin et tendent l'un et l'autre vers la juste mesure.

Ici, rien n'est négligé, je le sais, au point de vue du développement de vos forces physiques, condition absolue et sauvegarde d'une santé robuste.

Mais voilà que, par suite d'une réaction inattendue, l'exercice physique lui-même commence à devenir suspect, et depuis quelque temps on prononce le mot de surmenage physique. L'abus de la gymnastique, de l'escrime, de l'aviron, etc. peut en effet déterminer une série d'accidents dont je vous épargnerai la nomenclature. A partir du moment où cette question de la culture physique a été remise en honneur, la mode et l'engouement ont surgi et les jeunes écoliers, séduits par l'attrait de la nouveauté, sont devenus jaloux des lauriers des professionnels. La presse, mille fois plus puissante que la renommée aux cent bouches a encore excité l'ardeur de ces néophytes, en publiant leurs victoires. Il n'est pas jusques aux coefficients attribués dans nos lycées aux succès de ce genre qui n'aient suscité chez vous une émulation qu'il serait peut-être sage de réserver pour de plus utiles combats. On a pu craindre, dans ces derniers temps, que le sport athlétique ne fut une concurrence fâcheuse à l'instruction classique. Rassurons-nous : vos éducateurs et vos médecins n'ont pas attendu le cri d'alarme pour endiguer et modérer votre fougue naturelle. Pour vous mettre à même de n'utiliser des exercices physiques que dans la mesure strictement nécessaire au bon entretien de votre santé, permettez-moi de vous signaler un moyen, un remède : débarrassez-vous, en pareille matière de l'aiguillon de la vanité qui ne peut engendrer qu'une émulation futile.

En résumé, je crois être dans la stricte vérité en affirmant que cette grande discussion, aujourd'hui bien apaisée, du surmenage scolaire, ce duel courtois entre l'Hygiène et l'Université n'a été qu'un grand malentendu d'où cette dernière est sortie victorieuse ; que vos familles en soient désormais convaincues, et je suis très pertinemment que beaucoup de parents manifestent encore des craintes à ce sujet.

N'a-t-on pas fait d'ailleurs, à cette patiente Université d'autres reproches aussi injustes ? Certains adversaires n'ont pas hésité à dire que l'éducation, c'est-à-dire ce que Montaigne appelle « l'institution morale de l'homme » était négligée dans nos établissements d'enseignement secondaire où, par contre, l'instruction littéraire et scientifique seraient données à profusion. C'est là encore un déni de justice, c'est un défi jeté à la face de vos maîtres et relevé avec une grande vigueur par certains d'entre eux au moment où des contradicteurs de bonne foi et sans nul doute, bien intentionnés, venaient de s'associer à cette perfide campagne.

L'instruction doit s'accompagner non seulement de faire de leurs élèves des hommes dans les manières, mais encore de la beauté vraie et de l'amour du prochain ; la culture de l'esprit doit marcher de pair avec celle du cœur. Or ces qualités nécessaires vous les possédez amplement, je n'en puis douter, puisque c'est chez vos excellents parents que vous en faites l'apprentissage. Mais vos maîtres ont la mission de les développer encore et pour arriver à ce précieux résultat ils ont, eux qui connaissent et pratiquent si bien les préceptes de la sociabilité humaine, deux leviers puissants dans leurs mains ; le sentiment de leur responsabilité et leur affection pour vous. Ils continuent ainsi à vous donner au collège l'éducation morale que vous recevez déjà au foyer domestique et qui commence au berceau, comme l'a dit Esquirol. Je sais qu'on puise au lycée, dans une large mesure mesure et, aucun homme de bonne foi ne me contredira, l'indépendance et la loyauté du caractère. C'est là, en général, le signe distinctif et en quelque sorte, pardonnez-moi le mot, la marque de fabrique, des jeunes gens qui sortent de nos écoles.

J'ai l'honneur de compter parmi mes amis un certain nombre de professeurs de l'Université ; je ne me lasse pas d'admirer chez ces maîtres les plus solides, les plus brillantes qualités de l'esprit et du cœur. Aucun des problèmes les plus élevés de la vie sociale ne leur est étranger, pas plus le souci de la culture des âmes que la grave question des destinées humaines.

Je les crois, je le sais, absolument capables de faire de leurs élèves des hommes dans la plus pure acception du mot, des hommes trempés pour la lutte quotidienne et suffisamment assouplis pour les exigences du monde dans lequel ils vont faire leur entrée.

Nous sommes tous ici, ou presque tous, de près ou de loin, des fils de cette Université si attaquée et pourtant si loyale, si libérale, si ennemie de la routine.

Songez donc que, depuis plus de vingt ans, on a déjà plusieurs fois remanié vos programmes, qu'on a facilité les épreuves du baccalauréat, en les répartissant en deux années ; qu'on a créé le baccalauréat de l'enseignement moderne. Ces mesures ont été accueillies partout en France avec la plus grande faveur ; et c'est ainsi qu'au milieu de ces variétés nombreuses de l'enseignement dans ces divers ordres, l'enfant a chance de trouver, parmi des branches multiples, celle qui peut convenir à ses goûts, et à ses facultés.

Ces mesures ne suffisent-elles pas et est-il nécessaire de modifier encore, de bouleverser les programmes ?

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 26 au 31 juillet 1900  
Naissances

Tulet Marcelle, à Arbouys.  
Rossignol Berthe-Emilie, rue Pèlegri.  
Simon Raymond-Louis, rue du Lycée, 18.  
Imbert Louis-Adrien, Boulevard Gambetta, 107.

Publications de mariages

Bertrand Jean-François-Albert, répétiteur au Lycée Gambetta et Sainte-Croix Jeanne-Marie-Emilie, sans profession.

Décès

Clary Raymond, cultivateur, 74 ans, au camp des Monges.  
Jean-Bal Antoinette, veuve Macabiau, rue Labarre, 51.

Arrondissement de Cahors

**PESCADOIRES.** — Dans les derniers jours du mois d'avril, nous avons signalé un vol qui avait été commis chez M. Dulac Jean, ancien maire de Pescadoires. Samedi soir la gendarmerie de Puy-l'Evêque arrêtait l'auteur de ce vol.

C'est un nommé Brondel Louis des Arques qui doit subir le sort au prochain tirage. Il était domestique à Pescadoires chez M. Delmas, agent d'affaires beau-père du fils de Dulac.

Brondel était resté domestique à Pescadoires jusqu'à la fin de mai ; maintes fois ses patrons avaient parlé du vol devant lui, et même lui avaient communiqué les soupçons qui pesaient sur diverses personnes de la commune.

En partant de Pescadoires, Brondel avait continué à travailler ; et ce n'est que depuis une quinzaine de jours qu'il ne travaillait plus, et vivait du produit de son larcin.

Dimanche dernier il se trouvait à Puy-l'Evêque, il invita le domestique qui lui a succédé chez son ancien patron à boire une bouteille de vin blanc : mais les bouteilles se succédèrent et tant que la patronne ne voulut plus servir ces clients.

Brondel, alors, se fâcha et sortit son porte-monnaie afin de montrer, qu'il avait de quoi payer : en effet, il étala 16 louis de 20 francs.

En rentrant chez son patron le domestique de Delmas, raconta ce qui s'était passé. Aussitôt, l'éveil fut donné : on surveilla Brondel et on ne tarda pas à acquiescer la conviction que lui seul était l'auteur du vol.

Mis en état d'arrestation par la gendarmerie prévenue, Brondel a tout avoué. Il a été écroué.

**LUZECHE.** — Distribution des prix.

Dimanche a eu lieu, à Luzech la distribution des prix aux élèves de l'école primaire supérieure.

Une foule nombreuse se pressait dans la cour d'honneur de l'école : parents, amis étaient venus pour applaudir les jeunes élèves et les jeunes lauréats.

Le conseil municipal en entier assistait à cette cérémonie, que présidait le sympathique conseiller d'arrondissement M. Pagès, qui a prononcé un éloquent discours sur le rôle des instituteurs dans la société.

Des applaudissements chaleureux ont souligné à maintes reprises, les divers passages de ce discours, qui a été fort goûté par le nombreux public qui l'a entendu.

Puis après a eu lieu la lecture du palmarès.

**BLARS.** — A Blars les moissons sont terminées ; la récolte du blé est passable ; mais les céréales du printemps sont presque nulles, les prairies artificielles n'ont pas été abondantes. En revanche, les tabacs, les maïs sont fort beaux, la récolte des pommes de terre est excellente grâce à la pluie qui est tombée le 21 courant.

**Ouragan.** — Le 28, un ouragan s'est abattu sur toute la commune ; le vent a déraciné et coupé beaucoup d'arbres de toutes espèces surtout les noyers et les pruniers qui en ce moment se trouvent couverts de fruits.

Les meules de gerbes qui étaient encore dans les champs ont été dispersées. Les tabacs ont beaucoup soufferts, les maïs sont tous couchés.

Peu de pluie mais de la grêle est tombée sur certains points de la commune, faisant beaucoup de mal.

**Pilules Suisses.** Rhumatisme, goutte, névralgies, Migraines, maux de tête. 1 fr. 50.

Arrondissement de Figeac

**FIGEAC.** — Tentative de vol. — Depuis quelques jours, M. Isidore Cabridens, propriétaire à Poutisse, banlieue de notre ville, s'apercevait de la disparition de gerbes de blé. Un de ces derniers soir, il fit bonne garde et s'aperçut qu'un individu inconnu recommençait l'opération. Il tira un coup de fusil sur l'ombre qu'il apercevait. Le voleur a dû être atteint, mais il a pris la fuite dans la direction de la route de Capdenac.

**Orage.** — Samedi, vers 7 heures du soir, un cyclone s'est abattu sur notre contrée. Un vent du Sud-Ouest soufflant en tempête a déraciné une quantité innombrable d'arbres.

Les arbres fruitiers ont beaucoup souffert. Les coups de tonnerre et les éclairs se succédaient sans interruption. La foudre est tombée sur les rails à l'ouverture du tunnel de Figeac à Herbenols. Sur toutes les lignes, un grand nombre de poteaux télégraphiques ont été brisés ou renversés. Il n'y a eu de chute de grêle.

**Nomination.** — Par arrêté, en date du 24 juillet courant, M. le ministre de l'intérieur, président du Conseil, a nommé M. le docteur Pèzet, médecin de la prison de Figeac, en remplacement de M. le docteur Fau.

**Probité.** — Le jeune Miret fils, de Figeac, a trouvé samedi sur la voie publique un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent. Il s'est empressé d'en faire la déclaration au bureau de police.

**Justice.** — Par décret du président de la République un juge suppléant titulaire est attaché au tribunal de Figeac.

**FIGEAC.** — Tribunal correctionnel. — Audience du 28 juillet :

Jules Larrauffe, 22 ans, cultivateur à Bannes, est condamné à 25 fr. d'amende (loi Bé-ranger) pour coups et blessures.

Henri Bombézy, 31 ans et Adrien Castanié, 56 ans, de Bretenoux, poursuivis pour coups et blessures, sont condamnés : Bombézy, 50 fr. d'amende, Castanié, un mois de prison, ce dernier avec le bénéfice de la loi Bé-ranger et solidairement aux dépens.

Firmin Vermande, 12 ans, berger à Gorges, poursuivi pour avoir fait usage d'un timbre oblitéré, est acquitté comme ayant agi sans discernement et condamné seulement aux dépens.

E. T..., de Figeac, a été surpris en flagrant délit de pêche en temps prohibé. L'affaire est renvoyée à quinzaine.

**SABADEL.** — Municipalité. — Le Conseil municipal de Sabadel (Latronquière) a élu maire M. Donnadiou, adjoint en remplacement de M. Salavert, décédé et M. Lafrette adjoint.

**LA MADELEINE.** — Mort d'insolation.

Vendredi dernier M. Arsène Trapy, 59 ans, receveur des contributions indirectes, mis en disponibilité à la suite d'un dérangement cérébral, quittait son domicile en habits d'hiver avec pardessus et se dirigeait vers Arèle, commune de Capdenac-le-Haut. Arrivé sur la route d'Herbenols il s'affaissa sur le sol sans plus donner signe de vie. Ce fut un meunier du voisinage qui trouva le cadavre du malheureux.

**SAINT-MÉDARD-NICOURBY.** — Violent orage.

Après les chaleurs accablantes que nous avons éprouvées, et qui hélas provoquaient une sécheresse désastreuse, samedi,

vers les 8 heures du soir, un orage épouvantable s'est déchaîné sur notre commune.

Des centaines d'arbres ont été déracinés, les animaux et les bergers qui rentraient en retard des paturages étaient assez meurtris par la chute des branches.

Les sarrasins sont hachés par la grêle. Le seigle et le blé, sont renversés et tout au tour on voit le grain répandu en grande quantité.

L'agriculture déjà trop éprouvée depuis fort longtemps de diverses manières est cette année-ci encore bien maltraitée par la sécheresse et par cet orage.

Arrondissement de Gourdon

**GOURDON.** — Arrestation. — Ces jours derniers, la gendarmerie de Martel a arrêté le nommé Léon Barrin, âgé de 67 ans, né à Sarlat (Dordogne), sans domicile fixe, qui, au moment où il était pris en flagrant délit de mendicité et de vagabondage, s'est mis à injurier et à menacer les gendarmes qui l'arrêtaient.

Conduit sous bonne escorte à Gourdon, Barrin a été écroué à la prison de notre ville.

**SAINT-GERMAIN.** — Foire. — A cause des pressants travaux de la moisson la foire de Saint-Germain n'a pas eu son importance habituelle. Les fortes et excessives chaleurs que nous subissons depuis quelques jours continuent d'être fort préjudiciables au commerce et aux récoltes diverses.

Cours pratiqués : Bœufs de boucherie, de 29 à 31 fr. les 50 kilos ; d'attelage, de 500 à 600 fr. la paire ; veaux de 0,70 à 0,75 le kilo.

Brebis et moutons de boucherie, de 25 à 30 fr. la paire ; agneaux de boucherie, de 18 à 22 fr. pièce.

Porcelets en forte baisse de 20 à 22 pièce. Volaille de 0,50 à 0,55 le 1/2 kilo. Œufs 0,50 la douzaine.

**SOULOMÈS.** — Orage. — Après une chaleur des plus accablantes, samedi soir à 6 h. un cyclone s'est déchaîné sur la région, qui a fait beaucoup de mal aux récoltes. Le vent soufflait avec rage, renversant tout sur son passage. Il emportait, les meules de blé en entier qui sont encore dans les champs et les rare propriétaires qui l'avaient mis en meule, ont été obligés de recommencer la besogne ; tout avait été dispersé. Depuis bien longtemps on n'avait vu pareil ouragan. Les arbres les plus gros ont été déracinés. Il a plu, mais très peu ; sur certains point il a grêlé. Les récoltes sur pied ont été abimées. La misère sera grande cette année encore pour les cultivateurs.

BULLETIN FINANCIER

La réponse des primes d'une part et l'assassinat du roi d'Italie de l'autre ont provoqué à la Bourse une baisse qui n'a été cependant que de peu d'importance, à cause surtout du peu d'affaires actuellement engagées.

Nos rentes ont baissé le 3 0/0 de 20 ; 99,25 ; le 3 0/0 de 10 0/0 à 102,35.

La Banque de France clôture à 3980. La tenue des autres sociétés de Crédit reste plutôt ferme. Le Crédit Foncier cote 657. Le Comptoir national d'escompte est à 594 ; le Crédit Lyonnais est demandé à 1035 et la Société Générale à 605.

Nos chemins ont reculé ; le Lyon à 1800, le Nord à 2272, et l'Orléans à 1708.

Le Suez se traite à 3430.

Ce sont, tout naturellement, les fonds italiens et par repercussion les autres rentes étrangères qui ont été les plus éprouvées. L'italien recule à 91,25, l'extérieure à 71,77, le Russe 3 0/0 1891 à 82,40 le Turc D à 22,62 et la Banque ottomane à 528.

Minerai de SOUFRE de BIABAUX

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de Soufre natif, de Sulfate de chaux et de Schiste bitumineux.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la Gelée printanière et l'Oïdium ; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la Chlorose et l'Anthracnose.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le Mildiou et le Black-Rot.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides et les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN

A CAHORS s'adresser à M. DESPRÉS, ingénieur, Agent général de la Compagnie.

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

DEUXIÈME PARTIE

X

LA PETITE REINE

La fuite !... elle a d'amères angoisses qui font que les hommes les plus braves se trouvent lâches lorsqu'ils fuient la tyrannie, le danger, et la mort pour une terre de paix et d'espérance ; mais dans sa fuite, à lui, il laissait derrière lui tout ce qui rend la vie digne d'être vécue et il s'en allait au-devant d'un éternel malheur, renonçant à toute espérance, abandonnant tout son avenir.

— C'est pour elle... et pour lui ! — pensait-il.

Et sans s'arrêter un moment, sans jeter un regard en arrière, il partit en courant, comme le cerf poursuivi par les aboiements de la meute, et il s'élança dans les ténèbres de la nuit.

Les huées et les cris le poursuivirent ; c'était le tumulte d'une foule excitée, soulevée, sans savoir ni par qui ni pourquoi, qui suivait ses pas, uni à la poursuite plus ardente et plus tenace d'hommes dressés à ce genre de chasse et accoutumés à reconnaître la plus légère

trace, le plus simple indice.

La lune était levée, ils le voyaient distinctement quoique la merveilleuse rapidité de sa course l'eût emporté assez loin pendant les quelques moments d'avance qu'il avait gagnés.

Il entendait le bruit de leur pas sur le pavé, le retentissement sourd de leur course, les clameurs violentes de la populace, les cris perçant de l'Israélite offrant de l'or avec une prodigalité folle à quiconque pourrait arrêter sa proie.

Toute la surexcitation haletante, tous les efforts violents et désespérés, toute la tension d'une lutte d'encolure à encolure qu'il avait si souvent connus dans les campagnes brunies par l'automne des contés de son pays, il les retrouvait alors accrus encore par l'horreur, le désespoir, et transformés en une course où il s'agissait de vie ou de mort.

Mais, en même temps, son sang s'échauffait, l'indifférence du péril, l'audacieux et l'intrépide courage qui existait à l'état latent sous sa légèreté et sa langueur s'échauffèrent ses veines et stimulèrent son énergie ; il était prêt à mourir s'ils voulaient le tuer ; mais il voulait lutter pour sa liberté comme les hommes combattent pour sauver leur vie ; il aurait donné jusqu'à son dernier souffle ; ils pouvaient tirer sur lui, s'il leur plaisait, mais il jura entre ses dents qu'il mourrait libre.

Quelques allemands qu'il rencontra sur son chemin, entendant les cris poussés derrière lui au milieu de l'obscurité placèrent une charrette attelée de mules en travers de la ruelle en pente dans laquelle il s'était engagé

et bouchèrent ainsi l'étroit passage.

Il s'en aperçut à temps ; une seconde plus tard et la mort eût été instantanée pour lui du pas dont il allait ; il vit l'obstacle, et, rassemblant toute la force et toute l'impétuosité nerveuse de son organisation pour faire face à cette épreuve, il s'élança sur la pente de la ruelle, les coudes en arrière et le corps droit, semblable aux coureurs de profession.

Le chariot placé de côté s'étendait en travers de la rue ; barricade solide chargée de branches de pins amenées des forêts ; les mules attelées de front se tenaient côte à côte également en travers.

La foule qui suivait les aperçut aussi et poussa une clameur et un cri de triomphe sauvage ; sa proie allait tomber entre ses griffes, la charrette lui barrait le chemin et il lui faudrait retourner sur ses pas comme un renard en face un mur de pierre.

Mais ils ne connaissaient pas l'homme auquel ils avaient à faire ; ils ignoraient l'audace et le sang-froid que l'intérieur languissant de l'indolence à la mode avait recouverts.

Dans l'imminence même du péril suprême, dans ce danger pressant, il mesura d'un œil assuré la distance et l'effort à faire et s'éleva dans l'air aussi légèrement que le Roi-de-la-Forêt s'était jadis enlevé avec lui par-dessus haies et fossés, et d'un seul bond il sauta par-dessus le dos des mules, puis après être retombé sain et sauf du côté opposé, il repartit, sans même s'arrêter pour reprendre haleine.

Le hurlement qui siffla dans l'air, lorsque la foule le vit s'échapper par un moyen qui, pour

ses lourds instincts teutoniques, lui semblait être un miracle de l'Enfer, retentit à ses oreilles comme les aboiements d'une meute à celles d'un cerf.

De nouveau, il se jura qu'ils pouvaient le tuer s'ils le voulaient, mais qu'ils ne le feraient jamais prisonnier.

Et la lune était si brillante, si impitoyablement claire par cette belle nuit d'été, qu'elle semblait amoureuse de la beauté de la terre !

Une fois il leva les yeux : les étoiles semblaient rouler autour de lui dans une ronde désordonnée ; la face rigide et glaciale de l'astre de la nuit avait l'aspect impitoyable de la mort.

Toute cette belle nature qui l'entourait, cette armée de nuages en mouvement, de forêts ombrageuses et de tranquilles planètes, ne pouvait lui être d'aucun secours.

Un bruit de musique joyeuse s'éleva dans le lointain et vint rompre la tranquillité de la nuit ; il avait laissé la ville et ses splendeurs derrière lui et il se trouvait alors dans les rues écartées de ses faubourgs.

Le son le perça jusqu'aux os, il ressemblait à l'écho de la vie passée qu'il quittait pour toujours.

(A suivre.)

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors  
ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900  
MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE  
QUI AURA LIEU A PARIS EN JUILLET  
PROCHAIN

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle  
Nouvelle installation du matériel  
suivant les grands progrès du jour  
CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS  
PAR TOUS PROCÉDÉS

Bibliographie

SAINT-NICOLAS. — 21<sup>e</sup> année. — Sommaire du n° 33 — du 20 Juillet 1900.

Aventure d'un Bonhomme de pain d'épice (M<sup>me</sup> J. Malassez. — Petit Marsouin Capitaine Danrit). — La nuit blanche d'un ours brun (Guydo). — Miss Porc-Epic (Eud. Dupuis). — Saint-Nicolas à l'Exposition. — Tirelire aux Devinettes. — Boîte aux Lettres.

Illustrations de A. Bertrand, Paul de Sémant. — Guydo. — Georges Conrad, L. Rudnicki.

Envoi franco d'un numéro specimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements : Paris et départements : six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

Trois très bonnes petites pièces viennent de paraître à la librairie Flammarion.

La Grenouille et le Capucin, de Franc-Nohain, le joyeux pince-sans-rire, pièce qui a obtenu un beau succès chez Antoine.

Si tu savais, ma chère, de Jules Lévy, comédie qui a vu le feu de la rampe sur la scène du Théâtre Sarah-Bernhardt et qui a été fort applaudie par un public select.

Et enfin la Huche à pain, le drame saisissant de Jacques Redelsperger, qui a fait les belles soirées du Grand-Guignol.

Ces pièces, ornées de nombreuses photographures, ne coûtent que 0,60 pièce ; elles sont en vente chez tous les libraires et dans les bibliothèques des gares.

Librairie Flammarion 26, rue Racine Paris.

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE  
Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE  
JOURNAL DE LA FAMILLE  
Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND  
16 PAGES IN-4°  
PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE  
SUR CHAQUE NUMÉRO

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le

journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément a augmenté, à partir du 1<sup>er</sup> avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix : 1<sup>o</sup> Quatre pages de plus. 2<sup>o</sup> Une gravure coloriée sur la première page de chaque numéro. 3<sup>o</sup> Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants ; elle offre en plus à ses abonnés 24 patrons découpés sur différentes tailles à choisir sur 250 modèles de tous genres.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements : 1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4<sup>e</sup> édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. l'Administrateur rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

PRIME MUSICALE

Pour les lecteurs du Journal du Lot

Ceux de nos lecteurs qui découperont l'avis ci-dessus et l'envoieront accompagné de 20 centimes en timbres à M. Rosoor-Delatre éditeur et imprimeur de musique à Tourcoing (Nord), recevront, par retour du courrier, un morceau de musique de ses éditions. Indiquer si l'on désire : valse, polka, mazurka, gavotte, quadrille, morceau de genre, à 2 ou 4 mains, piano et chant, piano et violon, piano et violoncelle.

Tous morceaux à grand succès des meilleurs auteurs modernes.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Transport des Instruments agricoles

La Compagnie du Chemin de fer d'Orléans vient de soumettre à l'homologation ministérielle la proposition d'inscrire dans ses tarifs les dispositions ci-après, relatives aux prix de transport des instruments agricoles.

D'une gare quelconque à une gare quelconque du réseau.

TAXES PAR TONNES DES BARÈMES CI-APRÈS  
1<sup>o</sup> Par expédition de 500 kilogrammes au minimum ou payant pour ce poids :

Jusqu'à 100 kilom., par kilom.....	0 <sup>e</sup> 14
De 101 à 200 — — — — — en sus	0 13
De 201 à 300 — — — — —	0 11
De 301 à 600 — — — — —	0 08
De 601 à 700 — — — — —	0 07
De 701 à 800 — — — — —	0 05
De 801 à 1000 — — — — —	0 04
Au delà de 1000 — — — — —	0 03

2<sup>o</sup> Par wagon d'au moins 4,000 kilogrammes ou payant pour ce poids :

Jusqu'à 100 kilom., par kilom.....	0 <sup>e</sup> 11
De 101 à 200 — — — — — en sus	0 09
De 201 à 500 — — — — —	0 08
De 501 à 600 — — — — —	0 06
De 601 à 700 — — — — —	0 05
De 701 à 900 — — — — —	0 03
Au delà de 900 — — — — —	0 02

Les Batteuses, Faucheuses. Locomobiles,

Machines à battre, Moissonneuses, Presses à fourrages, Pressoirs et Semoirs, non emballés, envoyés en location ou en réparation bénéficieront, au retour, d'une réduction de 50 0/0 sur les prix des barèmes ci-dessus, lorsque le retour aura lieu dans les six mois qui suivront la date de l'expédition.

D'une gare quelconque du réseau à Bordeaux-Bastide ou St-Jean, Nantes et Saint-Nazaire.

TAXES PAR TONNE DES BARÈMES CI-APRÈS

1<sup>o</sup> Par expédition de 500 kilogrammes au minimum ou payant pour ce poids :

Jusqu'à 150 kilom., par kilom.....	0 <sup>e</sup> 08
De 151 à 200 — — — — — en sus	0 07
De 201 à 500 — — — — —	0 04
De 501 à 800 — — — — —	0 025
Au delà de 800 — — — — —	0 01

2<sup>o</sup> Par wagon chargé d'au moins 4,000 kilogrammes ou payant pour ce poids :

Jusqu'à 50 kilom., par kilom.....	0 <sup>e</sup> 085
De 51 à 200 — — — — — en sus	0 06
De 201 à 300 — — — — —	0 03
De 301 à 400 — — — — —	0 04
De 401 à 500 — — — — —	0 03
De 501 à 700 — — — — —	0 05
Au delà de 700 — — — — —	0 011

Ces barèmes ne comprennent pas les frais accessoires de manutention.

Les prix des barèmes sont majorables pour les colis pesant isolément plus de 10,000 kilogrammes.

BAINS DE MER DE L'OCEAN

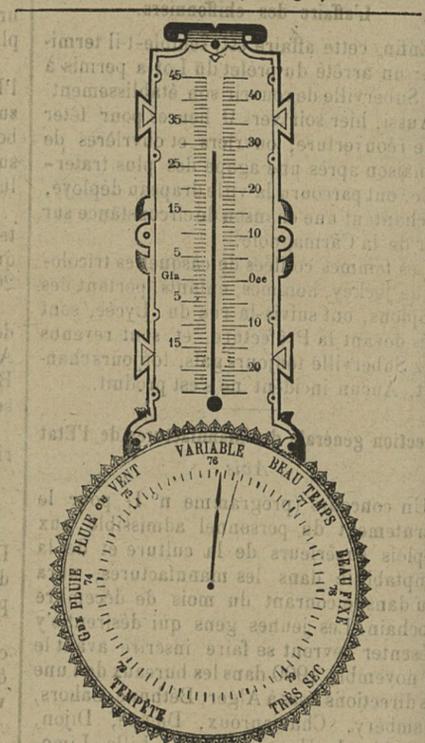
BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

VALIDES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoubiac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo), Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-

Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).



Baro-Thermomètre.

Température minima du jour : 14.5  
Id. maxima de la veille : 27.5  
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

Le propriétaire-gérant : A. COUSSLANT.

EAUX MINÉRALES DE CRANSAC (AVEYRON)

Établissement de Bains, Bains russes, Douches et Hydrothérapie de 1<sup>er</sup> Ordre

Sources ROQUES, seules approuvées par l'Académie de Médecine (Décret Ministériel, 29 juin 1893)

(Eaux calcaréo-sulfatées-magnésiennes, chlorurées) purgatives, diurétiques, dépuratives. Souveraines dans les affections du foie, des reins et du tube digestif. Efficaces dans les cas de fièvres rebelles, paludéennes, intermittentes contractées aux colonies.

ÉTUVES NATURELLES, seules en Europe, alimentées par les émanations caloriques et sulfureuses de la montagne embrasée.

Incomparables, combinées avec les eaux en boisson, dans le traitement du rhumatisme de toute sorte, névralgies, goutte, etc.

Hôtel thermal (HOTEL ROQUES), dans le parc des sources, table d'hôte depuis 4 francs par jour chambre comprise, casino-théâtre, promenades, excursions.

Expéditions toute l'année par caisse, 60 centimes le litre, en bonbonne, 40 centimes. — L. ROQUES, Directeur.

SAISON 1<sup>er</sup> JUILLET 30 SEPTEMBRE